

Communiqué de la délégation des présidentes et présidents des écoles supérieures d'art et design territoriales

À Aix-en-Provence, Amiens, Angers, Angoulême, Annecy, Avignon, Bayonne, Besançon, Biarritz, Bordeaux, Brest, Bourges, Caen, Cambrai, Chalon-sur-Saône, Cherbourg, Clermont, Dunkerque, Épinal, Fort-de-France, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Le Port, Lorient, Lyon, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Nîmes, Orléans, Pau, Poitiers, Quimper, Reims, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Saint-Nazaire, Strasbourg, Tarbes, Toulon, Toulouse, Tourcoing, Tours, Valence et Valenciennes

le 4 avril 2023

Crise des écoles d'art et de design : un geste insuffisant de la ministre de la Culture, la mobilisation continue

Le 28 mars 2023, dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale, Rima Abdul-Malak, ministre de la Culture, a annoncé une aide d'urgence de 2 millions d'euros pour les 33 écoles supérieures d'art et design territoriales qui délivrent des diplômes nationaux dont elle a la tutelle. Nous accusons réception du geste.

Cependant, dans un contexte de mobilisation sans précédent des établissements, des équipes et des étudiant-e-s, nous estimons que cette réponse n'est pas à la hauteur de la crise financière que les écoles traversent. Nous, présidentes et présidents des écoles territoriales, demandons non seulement que ce fonds d'urgence soit proportionné à la situation mais aussi que la dotation annuelle de l'État à chacune de nos écoles soit réévaluée de manière cohérente et conséquente. Certes, le montant annoncé témoigne d'une première étape ; pour autant il ne répond pas à l'urgence extrême dans laquelle les écoles d'art et de design sont plongées.

En effet, la question que nous avons posée depuis septembre 2022 à la ministre de la Culture reste non résolue : comment éviter les déficits budgétaires en 2023, qui s'aggraveront en 2024 ? Nous demandons que le fonds d'urgence que nous réclamons depuis des mois soit abondé d'une enveloppe permettant de faire face à l'augmentation du point d'indice, à la crise énergétique et à l'inflation – les écoles supérieures d'art et design sont dans l'angle mort des politiques publiques et précisément inconnues des dispositifs d'aide de l'État. Également, ce fonds d'urgence doit prendre en charge – définitivement – l'exonération des droits d'inscription des boursier-e-s dès la rentrée 2023-2024 et ne pas attendre, comme le propose le ministère de la Culture, le vote du projet de loi de finances 2024. Repousser ainsi à 2024 une mesure qui doit corriger une inégalité choquante entre étudiant-e-s nous semble intolérable alors que les conditions de vie des étudiants ne cessent de se dégrader.

C'est pourquoi nous appelons une nouvelle fois le ministère de la Culture à revoir sa politique de financement de nos écoles. Nous demandons une augmentation significative des dotations structurelles et une dynamique pour les années à venir afin de permettre à nos établissements de maintenir la qualité de l'enseignement et de la recherche, de continuer à former des artistes et des designers de haut niveau.

Enfin, s'agissant de la mission confiée à Pierre Oudart, nous veillerons à ce qu'elle soit transparente et collégiale, associant les établissements et les collectivités territoriales membres fondatrices et plus largement la communauté qui se mobilise depuis des mois, et qu'elle initie une instance de travail conjointe et pérenne au niveau national pour des écoles d'art en ordre de marche.

Nous, présidentes et présidents des écoles territoriales, n'avons toujours pas été reçu-e-s par Rima Abdul-Malak malgré nos requêtes répétées. Nous sommes conscient-e-s de l'importance de la mission de la ministre de la Culture, mais nous ne pouvons pas tolérer que notre demande de rencontre soit ignorée. Nous demandons à nouveau à être reçu-e-s dans les plus brefs délais pour discuter de l'avenir des écoles supérieures d'art et de design territoriales.

Délégation des présidentes et présidents des écoles supérieures d'art et design territoriales

Dominique Augey, présidente de l'Esa d'Aix-en-Provence

Yves Duruflé, président de l'Esä Dunkerque-Tourcoing

Jean-Patrick Gille, président de l'Esad TALM Tours Angers Le Mans

Jean-Pierre Laflaquière, président de l'Esa Pays Basque Biarritz-Bayonne

Baptiste Maurin, président du conseil d'administration de l'ebabx, Bordeaux

Sophie Palant-Le Hégarat, présidente de l'Eesab Brest Lorient Quimper Rennes

Nathalie Perrin-Gilbert, présidente de l'Ensba Lyon